

Mémoire de Monsieur Jean Drolet

Dans le cadre de la consultation sur la migration des
sections
de la Chambre de sécurité financière

Soumis le 4 septembre 2014

En tant que conseiller et cotisant je suis en désaccord avec la subvention de 2 millions de dollars dont la Chambre s'apprête à faire cadeau à la Corporation des professionnels en services financiers,(CDPSF).

Jean Drolet, B.A.A.
Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurance et rentes collectives